le libertaire
revue de synthèse anarchiste

N° 58
DECEMBRE 2013

Edité par le
groupe libertaire Jules. Durand

L'AFFAIRE JULES DURAND : LES ENJEUX POLITIQUES ACTUELS

Tout d'abord, il faut rappeler qu'au moment de l'Affaire Dongé qui deviendra corrélativement l'Affaire Durand, les seules forces politiques en présence au Havre sont les anarchistes et les socialistes

Les anarchistes disposent sur le plan national de plusieurs journaux : le libertaire, les Temps Nouveaux et l'Anarchie. On peut considérer aussi La Guerre sociale comme proche des libertaires avant 1912, ce qui ne sera plus le cas après cette date. Sans compter les très nombreuses publications régionales libertaires voire syndicales comme ***Vérités*** au Havre

Dans la cité industrialo-portuaire, les libertaires peuvent être regroupés au sein d'un groupe libertaire « spécifique » ou non. Il est clair que la plupart des militants anarchistes au Havre ont fait le choix de l'engagement au sein des syndicats et non dans un groupe affinitaire même si l'un n'exclut pas l'autre. Ce qui ne les empêche nullement de faire de la propagande libertaire dans les syndicats par des réunions ou l'écriture d'articles dans Vérités, le journal de l'Union des Syndicats du Havre et de la Région. Il suffit de relire les nombreux articles : contre les élections/ Antivotards, contre l'armée, pour la limitation des naissances… des sujets chers aux anarchistes. D'autant que les libertaires se donnaient les moyens de mettre en pratique leurs conceptions avant-gardistes. L'avortement était pratiqué en 1911, au dispensaire syndical, sous contrôle médical par exemple…

Certains anarchistes, notamment ceux qui se réclament de L'Anarchie », sont anti-syndicalistes.

Jules DURAND

Jules Durand était, lui, impliqué dans le champ syndical en tant que libertaire. Tout comme Brière, autre charbonnier (cf le livre « L'Affaire Durand », dernier livre paru en novembre 2013)

Les socialistes havrais, eux, ont une tradition révolutionnaire puisqu'ils sont issus pour les militants les plus influents du courant allemaniste. La porosité entre allemanisme et anarchisme est flagrante : Verson, Hanriot…viennent des milieux libertaires, tout comme certains allemanistes ont rejoint les anarchistes.: les allemanarchistes disait Pelloutier

Il existe aussi un courant socialiste réformiste autour de Castagnier du port. Le courant guesdiste (marxiste) est quasiment inexistant au Havre.

La complexité de la situation havraise provient du fait que tous les courants socialistes dont l'anarchiste tentent au départ de travailler ensemble, les joutes électorales étant la ligne à ne pas franchir pour les libertaires. C'est ainsi que les socialistes sont regroupés en 1886 dans un groupe « Le Vigilant ». Quelques années plus tard, les socialistes révolutionnaires et certains anarchistes sont regroupés dans un même groupe « Ni dieu ni maître »….Par contre la ligne de démarcation sera claire après la réunification socialiste de 1905 et la Charte d'Amiens de 1906/C.G.T. Syndicaliste Révolutionnaire. Pour autant, les relations humaines tissées de longue date prennent souvent le pas sur les appartenances politiques des uns et des autres chez les vieux militants.

Il est utile d'effectuer ces quelques précisions car nous assistons à une révision de l'histoire de la part de courants politiques d'aujourd'hui. Sont exclus pourtant, de fait, de cette période de l'histoire les communistes de filiation stalinienne, puisque le P.C est fondé au Congrès de Tours en 1920 et les Trotskystes dont l'apparition en France date de 1929. Suite p 2

Suite de la première page

Ce n'est donc pas une exclusion volontaire mais de chronologie et de circonstances historiques.

Ce sont des membres de ces mêmes chapelles politiques qui essaient aujourd'hui de semer le doute sur le fait que Jules Durand se réclamait des idées libertaires…relayés par certains socialistes locaux enclins à se refaire une virginité sur le dos du pauvre Durand. Car si du temps de Jaurès, on pouvait parler de socialisme, au jour d'aujourd'hui nous ne pouvons parler que de libéraux. Le « socialiste » contemporain le plus populaire dans les sondages n'est-il pas Manuel Valls ? Ce personnage a au moins l'honnêteté de dire que le PS n'est plus socialiste et qu'il faut changer la dénomination du parti…

Même Salacrou reconnaissait à Durand l'étiquette d'anarchiste dans sa pièce de théâtre et l'Union des Syndicats du Havre à la sortie de la pièce « Boulevard Durand » n'a rien trouvé à redire. Il faut dire que Jochem, secrétaire de l'U.S.H, voilier, était d'obédience libertaire…Quelqu'un le contesterait-il aussi aujourd'hui ?

Quand le groupe libertaire Jules Durand s'est constitué en 1962 autour de Jean-Pierre Jacquinot, docker anarchiste au Havre, c'est tout naturellement que le nom de Durand a été donné au groupe anarchiste havrais. C'est aussi tout naturellement que les libertaires du Havre militent pour la plupart au sein de ce groupe qui a fonctionné et fonctionne depuis plus de cinquante ans….dans notre localité.

C'est sans doute pour cela que les politiciens de tous poils se réclamant de la question sociale n'apprécient guère la permanence des idées libertaires au Havre… Que les politiciens continuent à se déchirer pires que des chiens, l'actualité nous apporte la triste réalité des petits arrangements entre amis ou meilleurs ennemis, nous on ne change pas. Libertaires nous sommes, libertaires nous restons, loin de « l'Assiette au beurre » et des menteurs

Alors politiciens, tous avides de pouvoir, n'essayez pas de récupérer le libertaire Durand !

Gardez votre énergie pour vous étriper en toute fraternité…Le problème avec vous autres, politiciens, c'est que vous avez mis le syndicalisme en lambeaux avec vos manies de tout salir…et contrôler. C'est donc vous qui êtes directement responsables du boulevard qui se crée au profit du F.N.

N'essayez plus de vous dédouaner de vos responsabilités. Le mouvement ouvrier court à sa perte à cause de vous. C'est pour cela que nous sommes fiers d'appartenir au mouvement libertaire, loin de vos jeux de pouvoir et liberticides..

Vos idées n'sont fondées qu'par overdose de Télé

J'emprunte volontiers ce titre d'une vieille chanson de Trust pour exprimer mon agacement grandissant contre la dictature de cette boîte à conneries qu'est devenu la télévision. Ce n'est certes pas nouveau, déjà il y a quelques années le PDG d'une chaine majeure du PAF avouait non sans morgue qu'il vendait du temps de cerveau disponible pour les écrans de Pub. Le pire dans cette histoire, c'est que les gens en redemandent... Et plus c'est avilissant, plus ils aiment !

L'image ci-contre parle d'elle-même, nul besoin d'en rajouter Comment lutter ? Jour après jour, sans relâche, risque de passer pour le «chiant de service» , il faut plus que jamais, rappeler que la télé est manipulatrice, avilissante et même dangereuse pour la santé, physique ou mentale. Combat de longue haleine mais indispensable !

A PROPOS DE LOUISE MICHEL

Ce quatre-vingt-septième anniversaire de la Commune coïncidant avec l'apparition d'une étude sur Louise Michel nous ramène une fois de plus à l'évocation de la plus admirable et la plus héroïque des communardes, celle qui est passée dans l'histoire avec les surnoms de « la bonne Louise », « la grande Sœur des pauvres », « la grande citoyenne », « la Vierge rouge »

Hem Day qui s'attache à faire revivre les belles figures de la classe ouvrière et du mouvement révolutionnaire a tout à fait raison de consacrer à Louise Michel l'un des cahiers de la revue qu'il anime C'est un digne complément au pieux hommage rendu. précédemment à l'exquis poète du Temps des cerises, le membre de la Commune Jean-Baptiste Clément .

Hem Day ne refait pas la biographie de Louise et nous attendons toujours qu'un éditeur de bonne volonté se décide à faire connaître le beau travail d'Hélène Gosset. Mais Hem Day entend louer, après Hugo – qui fut l'ami de Louise Michel – « les vers mystérieux et doux » de celle qui fut peut-être devenue poétesse si elle n'avait pas déployé son imagination et sa passion sur le terrain révolutionnaire..

Il entend fournir aussi quelques explications au sujet de l'Histoire de la Commune dont Louise a confié un peu trop naïvement son manuscrit à l'éditeur Stock. Enfin, Hem Day esquisse une bio-bibliographie : tâche ardue à laquelle s'attellera, espérons-le, l'une de nos camarades soucieuse d'apporter sa pierre au piédestal que toutes les femmes de cœur élèveront un jour à l'une des plus illustres de leurs sœurs. Ce n'est pas une quarantaine, mais des centaines d'articles qui ont été rédigés sur Louise Michel. J'en ai fait pour ma part six ou huit. Hem Day est donc bien loin du compte !

Je viens précisément de retrouver celui qu'Albert Goullé fît en août 1886 dans Le Cri du Peuple à la suite de la condamnation de Louise à quatre mois de prison par la Cour d'assises de la Seine pour un discours au meeting du Château d'Eau. L'article mérite d'autant plus de fixer notre attention qu'il nous livre un souvenir que nous devons retenir soigneusement à titre de « miette d'histoire ».

« Un jour, écrit Goullé, dans un vaste hangar transformé en lieu de réunion qui s'appelait la salle de la Marseillaise des groupes de « libres-penseurs », s'étaient assemblés. La Libre-Pensée sous l'Empire, faisait de la politique active. La discussion s'engagea, turbulente et passionnée. On parla très peu de la religion et du prêtre ; on parla beaucoup de la révolution prochaine. A un moment, du milieu de l'assistance, une femme vêtue de noir se leva et d'une voix un peu traînante dit : « Quand l'heure sera venue, si les hommes se sentent timides, les citoyennes marcheront au premier rang. Moi, j'y serai. » Tous les regards se tournèrent vers celle qui parlait. C'était pour la foule une inconnue. Quelques- uns – je crois bien que je suis du nombre – sourirent ». C'était Louise Michel, que Goullé devait retrouver en 1871, dans une tranchée boueuse, aux avant-postes de Clamart. Elle avait, par-dessus sa robe, une longue capote de garde national ; elle était coiffée d'un képi, chaussée de lourds godillots. Un chassepot, debout contre le talus, restait à portée de sa main. Seule, en pleine nuit, elle montait la garde après avoir exigé que les hommes éreintés par le combat de la veille prissent tous du repos.

Eh oui ! La frêle institutrice s'était muée en farouche insurgée. Aucune fanfaronnade : elle tenait parole. On la voyait fonçant sur les Versaillais, courir où crépitait la fusillade, ou apporter aux blessés, à travers les balles, la provision de charpie.

Brave Louise ! Par ton attitude exemplaire, tu détruisais le scepticisme de tant de représentants du « sexe fort » sur l'intrépidité de l'action civique des femmes.

Suite page 4

Suite de la page 3

Mais il fait bien le dire, malgré l'exemple de Louise et des autres fédérées, longtemps encore les femmes ne purent acquérir droit de cité dans le forum et c'est au compte-goutte qu'on leur fit une place dans les organisations ouvrières. Aussi bien, relatant son voyage à Londres au début de ce siècle, – précisément pour voir Louise Michel, – Madeleine Pelletier a pu très justement écrire

« On taxait alors de jolie une femme qui osait faire de la politique ; que de gens en sont encore là aujourd'hui. »:

C'est si vrai que Louise Michel avait dû fuir à Londres parce que le ministre de l'Intérieur Constans voulait la faire enfermer comme folle. Beaucoup de gens, en effet, la considérait comme une « détraquée ». D'où les réflexions judicieuses et si graves dans leur légèreté de Léon Bienvenu (Touchatout) dans son article du Trombinoscope (septembre 1881) :

« Détraquée, soit... Elle est de ces créatures, détraquées si l'on voulait, mise sur terre peut-être pour manquer les confitures de mirabelles ; mais propres à la confection d'autres conserves aussi précieuses. L'exemple du dévouement et le sentiment du sacrifice, fruits ingrats et amers qui se fardent peu à notre époque.

Et puis, si l'humanité souffrante mettait d'un côté ce qu'elle doit de soulagements aux « détraqués », et de l'autre ce qu'elle doit de bienfaits aux êtres mieux équilibrés qui remontent régulièrement leurs pendules le 1er et le 16, il y aurait certainement un des deux tas beaucoup plus gros que l'autre ». Encore une fois, parmi les esprits se réclamant de l'égalité des sexes, que de préventions, alors. C'est parce que l'initiation tout à fait exceptionnelle de Maria Deraismes à la loge écossaise du Pecq (Seine-et-Oise) avait provoqué un scandale, c'est parce que les femmes n'étaient point admises dans la Maçonnerie que se constitua le « Droit Humain » le 4 avril 1893, loge à laquelle se rallia du reste Louise Michel. Dans le mouvement socialiste et ouvrier du temps, il se tenait des congrès nationaux sans la participation d'une seule femme et au congrès socialiste international de Londres, en 1896, sur 129 membres composant la délégation française il n'y avait que quatre femmes dont deux représentants des syndicats. Ce n'est pas le lieu de fournir d'autres chiffres des plus suggestifs. Mais n'est-il pas significatif que Fernand Pelloutier traitant des bourses du travail et de leur propagande sur les plans industriel, agraire, maritime et coopératif, ne dise pas un mot de la propagande auprès des ouvrières, qui étaient alors, – comme trop souvent aujourd'hui – avec les ouvriers agricoles; les « prolétaires des prolétaires » ?

Le gros du travail d'Hem Day roule sur la question de savoir si, suivant la version d'Ernest Girault, reprise depuis par Planche, Lacaze-Duthiers et autres, Louise Michel aurait vendu à Jules Verne un manuscrit ayant permis à celui-ci de rédiger 20.000 lieues sous les mers. Problème d'importance à notre époque où un « Nautilus » vient de réaliser l'exploit magnifique que l'on sait !

Hem Day conclut à la négative, mettant en cause la bonne foi d'un compagnon fidèle de Louise qui, au cours de randonnées de propagande avec elle, a recueilli ses confidences et qui, de plus, a possédé nombre de lettres et la plupart de ses manuscrits. On se demande en vérité quel démon de la Hâblerie et du mensonge aurait poussé non pas seulement le libertaire, mais l'homme de science, l'ingénieur-agronome qu'était Girault, à inventer cette histoire de toute pièce, qu'il assorti d'ailleurs de précisions troublantes, précisions que son père, qui a connu aussi Louise Michel, a pu lui confirmer.

C'est dans une lettre du 19 janvier 1866 que Jules Verne parle pour la première fois « d'un voyage sous les océans, dont le plan est entièrement achevé ». On ne s'avance pas donc pas trop en énonçant que l'ouvrage fut conçu au cours de l'année 1865.

En cette année, Jules Verne s'était déjà fait connaître par les premiers de ses voyages extraordinaires (Cinq semaines en ballon, Voyage au centre de la terre, etc.) parus d'abord en feuilletons dans le Magazine d'éducation et de récréation, édité à Paris et fort lu dans les écoles, Louise Michel était devenue alors directrice de l'ancienne institution Vollier, rue Château-d'Eau à Paris. Et comme, ainsi qu'on l'a écrit, « elle avalait gloutonnement les ouvrages philosophiques, scientifiques et littéraires », elle a connu certainement les écrits de Jules Verne.

Mieux, elle a pu passer soit directement, soit par l'intermédiaire d'Hetzel au futur « correspondant » nantais du jeune lycéen Aristide Briand son manuscrit sur la navigation sous-marine. Impossible évidemment d'en administrer la preuve aujourd'hui, mais il n'est pas d'une saine logique de repousser pour autant l'affirmation de Girault

Suite page 5.

Suite de la page 4

Rien ne s'y oppose quand on se reporte à l'ambiance du temps et quand on pénètre un tant soit peu la psychologie de Louise Michel, quand on est au courant de ses préoccupations scientifiques, – l'une des constantes de sa vie

L'époque était à la Science (avec un grand S). On croyait au progrès scientifique sans fin, à l'émancipation et au bien-être qu'il amènerait. Les savants étaient à l'honneur et tous, plus ou moins, les Mortillet, les Büchner, les Letourneau, les Claude Bernard donnaient dans le positivisme, la Libre Pensée, le Socialisme au point qu'il est impossible de séparer souvent leur action publique de leur activité scientifique, tout comme au Quartier Latin, dans les groupes, dans les enterrements civils, les étudiants et les ouvriers se rejoignent.

Les essais, les anticipations scientifiques font le pendant des projets de sociétés futures et s'y mêlent parfois. Félix Nadar (Tournachon), un homme d'avant-garde, essaie de résoudre le problème de la navigation aérienne au péril de sa vie... et de son porte-monnaie. C'est en 1863-1864 qu'il lance le Géant, un immense aérostat à hélice. Eugène Pottier, membre de la Commune – dont Nadar, grand photographe devant l'Eternel « a fait la hure » – chante dans ces années « La nouvelle ère », « La science fermière », toute cette magie des rails, des inventions, de l'élevage scientifique qui doit donner le pot-au-feu aux bonnes gens et permettre à l'homme de .

« ... Se frayer vivant
Un chemin bleu vers les étoiles ».

Au Figaro, le futur membre de la Commune Paschal Grousset prélude par des articles de vulgarisation signés « Docteur Blazius », à ses ingénieuses trouvailles scientifiques qu'il signe « André Laurée » et qui roulent sur les choses sous-marine, la navigation aérienne, la conquête lunaire. Enfin, et pour rester bref, la question de la navigation sous-marine était tellement « dans l'air » que le docteur Jules Rengade, le futur auteur des Grands travaux et des grands remèdes, rédigeait son Voyage sous les flots, qu'il fera paraître dès 1868 sous le pseudonyme d'Aristide Roger. Il est même permis de se demander s'il ne l'avait pas composé quand Jules Verne concevait son 20.000 lieues sous les mers.

Pour voir clair et se rendre compte qu'il n'y a rien d'invraisemblable dans l'affirmation d'Ernest Girault, c'est dans cette ambiance qu'il convient de replonger Louise Michel avec sa soif de savoir, son ardente imagination, son enthousiasme qu'elle conservera jusqu'à la mort, son goût de la poésie et de la science, sa passion d'écrire sur les sujets les plus divers qui la tenait depuis son enfance.

Sans doute, il s'en faut qu'elle ait reçu un grand bagage scientifique. En cela, elle ressemblait aux autres institutrices du temps et ce n'est pas le cours normal de Chaumont qui a pu la mettre à même de se développer en ce sens. Mais elle a beaucoup appris par l'autodidactie et aussitôt à Paris elle ne se contente point de s'instruire par d'abondantes lectures. Elle se passionnait pour l'algèbre et les mathématiques supérieures. Rue Hautefeuille, elle suivit, dit-on, des cours non seulement d'histoire mais de physique, de chimie, d'histoire naturelle. Mettons-nous bien dans la tête que neuf ans durant, de 1856 à 1865, dans la « Ville-lumière », telle une biche altérée après les sources d'eau-vive, Louise a bu aux sources du savoir. La petite fille de Vroncourt qui allait lire sur l'herbe le Magazine pittoresque et le Musée des familles, qui « parlait de tout », qui s'éprenait du fantastique, aux récits de la vieille Marie Verdet, est maintenant fortement travaillée par les anticipations scientifiques auxquelles se mêlent ses rêveries poétiques et ses aspirations sociales. Et comme elle a, s'ajoutant à la démangeaison d'écrire, le goût des recherches et – Ernest Girault l'a reconnu – de « merveilleuses intuitions scientifiques, on peut très bien admettre qu'elle a rédigé un manuscrit sur la navigation sous-marine avant Jules Verne. On peut l'admettre d'autant plus que, malgré un intense militantisme, en 1888 – année où dans une conférence elle a prévu les rayons X – elle donne une pièce, Le Monde nouveau, où elle annonçait la navigation sous-marine et la navigation aérienne.

Et pour ce qui est d'avoir passé son manuscrit à Jules Verne, il n'y a rien là non plus d'invraisemblable. Pourquoi ne l'aurait-elle pas fait puisque, rue Hautefeuille, à la même époque, nous la voyons passer son gros manuscrit La sagesse d'un fou au citoyen Eugène Pelletan ?

N'oublions pas que nous avons à faire à la « bonne Louise ». Elle n'a rien à elle. Elle prodigue tout. Elle donne ou cède pour rien ses manuscrits. Et, naturellement, ses anticipations, ses utopies, ses visions d'avenir et, en dernier lieu, son « mythe » de la grève générale, – avant la théorisation par Georges Sorel – sont imprégnés d'optimisme.

Suite page 6

Suite de la page 5

On croirait que par cette « inhibition par substitution » dont William James a tiré un principe pédagogique, elle sublime tout ce qu'il y a de grave, de sombre, de triste et de noir en son for intérieur et dans son comportement par des rêves d'or, des virtualités rassurantes, des illusions roses. C'est ainsi qu'elle entrevoit, qu'elle prophétise que « l'homme domptera la Nature dans ce qu'elle a de marâtre ». Elle envisage des cyclones servant au bonheur humain, l'herbe folle devenant grain, le désert devenant cité. Elle même d'ailleurs, par des expériences qu'un réactionnaire fieffé comme Drouin de Luys a encouragées, renouvelait des espèces végétales en Nouvelle-Calédonie et il est aujourd'hui des plantes qui se sont acclimatées en Algérie grâce à elle. Par ailleurs, puisque l'Algérie se trouve évoquée, est-ce que le désert devenu cité n'y est pas en voie d'accomplissement ? Comme quoi les rêves fous, les anticipations les plus insensées, les utopies les plus délirantes peuvent devenir les réalités d'aujourd'hui, les banalités de demain ! Et qui sait, peut-être l'avenir verra ce que Louise Michel ne craignait pas d'annoncer aux Parisiens dans une conférence où, une fois de plus apparaît son obsession des choses sous-marines

« Ce n'est pas seulement la terre qui portera les villes superbes de la confédération humaine, il y en aura sous les eaux contenues dans des navires sous-marins grands comme des contrées, dans les airs voguant peut-être de saisons en saisons ».

Sylvain Maréchal faisait parler « Dame Nature » à la barre de l'Assemblée nationale en 1790 pour exposer l'Anarchie. Louise Michel s'adresse à la Nature, pour lui demander que ses forces servent au bonheur des hommes. Elle écrit :

« Un jour, pour son œuvre géante
L'homme prendra ta force ardente
Nature, dans ta grande nuit.
Toute ta puissance, ô Nature,
Et tes fureurs et ton amour
Ta force vive et ton murmure :
On te les prendra quelque jour ».

Confiante, comme tous ceux de son temps, en la vertu bienfaisante de la Science, portée par sa nature généreuse à la bonté, elle n'a pas prévu, hélas ! qu'après avoir dompté la Nature, l'homme pourrait être dompté, automatisé, mécanisé, robotisé, abruti par la science. Par exemple, elle n'a pas deviné comme Jaurès que l'aviation étendrait considérablement l'aire des massacres et suivant son image admirable au meeting de Montluçon que, par elle : « le bleu du ciel serait terni du rouge sang des hommes ».

Pauvre Louise ! Que dirait-elle aujourd'hui, en ce 87ème anniversaire de la glorieuse Commune ? Elle prendrait acte, certes, avec une satisfaction et une joie immenses, des progrès matériels, des découvertes et des réalisations inouïes qu'elle avait annoncés. Mais elle n'aurait pas fini de récriminer et de gémir sur ces illusions perdues au point de vue social. Cependant, comme Jaurès, elle nous recommanderait l'invincible espoir. Oui, l'espoir, l'espoir quand même.
C'est la fin qui fera le compte.

Y'en a qui s'ront jamais dans la merde

Bien qu'Yves Jamait ne soit pas à proprement parler ouvertement libertaire, je profite de la sortie de son nouvel album, «Amor Fati», pour vous conseiller son écoute. La solitude, les bars, la culture ouvrière, les soirs de cuite, l'amour, la séparation, la mélancolie sont les principaux thèmes d'Yves Jamait, avec des textes d'une qualité poétique indéniable. Je voudrais surtout également mentionner certaines chansons qui méritent toute notre attention, libertaires que nous sommes. A commencer par celle qui sert de titre à cette chronique : «Y en a qui»...dont voici un court extrait :

«Le matin, quand je me réveille, j'ai du mal à quitter Morphée, pour aller justifier la paye que mon patron peut s'octroyer...Y'en a qui s'ront jamais dans la merde, y en qu'auront jamais d'problèmes, et ce sont souvent ceux là-mêmes qui nus dirigent et qui nous gouvernent»

Je vous conseille également de poser vos oreilles sur des titres tels que «Jean-Louis», «Athée souhaits»... Son dernier CD comprend 2 perles dont «c'était hier» :

«Des hommes bleus au coeur vendu, qui usaient de zèle en excès, les ont traité comme des rebus....Faut-il le dire ou bien le taire, on fait du neuf avec du rance C'était en France et j'suis pas fier. *Autre titre, «L'Europe», ou comment un idéal a été laminé au nom des intérêts supérieurs du «Marché»....Si vous en avez l'occase, aller voir Yves Jamait, le 04 Avril 2014, à Lillebonne...Vous ne serez pas décus.....*

LE ROLE DE L'ARMEE DANS LES CONFLITS SOCIAUX

LE CAS DE CONSCIENCE DU SOLDAT LECOIN

CONSEIL DE GUERRE DU 8e CORPS D'ARMEE

Présidence de M. LE LIEUTENANT–COLONEL DERVIEU.

Audience du 15 novembre 1910.

Le 17 octobre 1910, en pleine grève des chemins de fer, alors qu'au milieu de l'affolement général, le Gouvernement faisait garder par la troupe toutes les gares et tous les ouvrages d'art, le soldat Lecoin du 85è régiment d'infanterie fut commandé régulièrement par son adjudant pour faire partie du détachement qui devait relever le poste installé à la gare de Cosne (Nièvre).

A 9 h. ½, Lecoin demanda à parler à son capitaine et lui exprima le désir de ne pas être commandé, en déclarant qu'il était syndicaliste, que l'acte qu'on lui demandait d'accomplir blessait ses convictions et qu'au cas où l'ordre serait maintenu, il ne pourrait obéir.

Malgré les observations de M. le Capitaine Gigot, Lecoin ne répondit pas à l'appel de son nom, lorsqu'à 11 heures, on rassembla le détachement. Appelé en présence du chef de bataillon et de deux gradés témoins, il renouvela son refus à l'ordre formel de son capitaine et fut immédiatement mis en prévention de Conseil de Guerre.

L'accusé, qui exerçait la profession de jardinier avant sa venue au régiment, répond d'une façon calme, mais énergique, aux questions que lui pose M. le Lieutenant – Colonel Dervieu. Il donne l'impression d'un convaincu, passionnément attaché à ses idées.

Le Président. – Avant même de vous faire préciser les faits qui vous sont reprochés, je dois constater que, depuis votre entrée à la caserne, votre conduite fut excellente ainsi que votre manière de servir. On vous représente cependant comme un individu taciturne et peu communicatif.

R. – Si je ne frayais pas beaucoup avec mes camarades, c'est que je ne voulais pas être accusé de faire de la propagande syndicaliste à la caserne.

Le Président. – Quoi qu'il en soit, vous avez commis un acte extrêmement grave. Vous n'êtes plus un jeune soldat ; vous savez donc qu'en toute occasion, vous devez obéir à vos chefs.

R. – Lorsque mes chefs m'ont donné un ordre qui blessait mes convictions de syndicaliste, j'ai préféré leur désobéir et encourir toutes les responsabilités que j'ai encourues plutôt que de désobéir à ma conscience.

Le Président. – Vous reconnaissez donc la matérialité des faits qui vous sont reprochés.

R. – Oui, mon colonel. Mais je tiens à préciser certains points. Lorsque je fus commandé au réveil pour faire partie du détachement qui allait prendre la garde à la gare, j'ai simplement demandé à parler à mon capitaine, mais, pour ne pas faire de scandale, et ne pas donner un exemple d'indiscipline, je me suis mis en tenue comme mes camarades.

Lorsque le capitaine arriva à la caserne, je lui dis à peu près textuellement ces mots : « Étant syndicaliste, admirant le mouvement des cheminots et approuvant tous leurs actes, je ne veux pas qu'on se serve de moi comme moyen de répression. Je vous demande donc de ne pas me commander pour ce tour de service. » J'ajoutai d'ailleurs que je m'offrais à prendre la garde à la caserne autant de fois qu'on le voudrait, car je n'avais nullement l'intention de me dérober à un service quelconque.

Le Président. – Mais alors votre capitaine, au lieu de vous réitérer purement et simplement l'ordre déjà donné, ne vous prodigua-t-il point de paternels conseils et ne chercha-t-il pas à vous faire revenir sur votre décision en vous montrant les conséquences fort graves d'un refus d'obéissance ?

R. – C'est exact. Mais je ne pus lui répondre que ce que je vous ai déjà dit : Je préfère subir n'importe quelle peine plutôt que de désobéir à ma conscience.

Le Président. – Ainsi donc, vous avez agi en pleine connaissance de cause et vous ne faites valoir aucun motif d'atténuation. Avez-vous accompli votre acte librement et de votre plein gré ou sous l'empire d'une influence quelconque ?

R. – Je n'ai pris conseil que de ma conscience. Mes opinions ne datent pas d'hier.

Suite page 7

Suite de la page 6

Mes opinions ne datent pas d'hier. C'est sur les bancs de l'école que j'ai appris que l'armée était faite pour courir à la frontière si l'ennemi venait menacer les quelques libertés que nous avons si chèrement acquises ; on ne m'a jamais dit qu'elle devait servir à briser un mouvement légal d'émancipation sociale et à anéantir le droit de grève.

Le Président. – Bref, vous revendiquez toutes les responsabilités que vous fait encourir votre acte ?

R. – Je les revendique.

Le défilé des témoins fut très rapide. Le capitaine Gigot raconta brièvement les faits déjà connus et vint dire que Lecoin était un très bon soldat. Il explique même que la seule punition subie par l'accusé ne pouvait être considérée comme grave.

Sur une question de Me René Dupré, le témoin déclara que, selon lui, l'acte de Lecoin avait bien été dicté uniquement par une question de conscience.

Le sergent rengagé Semonce vint confirmer la matérialité des faits et la parole fut alors donnée à M. le Commissaire du Gouvernement pour prononcer son réquisitoire.

C'est M. le Commandant Tracou qui occupait le siège du Ministère public. Après avoir rappelé rapidement les faits matériels et insisté d'une façon toute particulière sur l'attitude calme, les expressions modérées et le ton paternel du capitaine, après avoir également fait mention des bonnes notes militaires de l'accusé, M. le Commissaire du Gouvernement déclara qu'il n'avait pas à discuter les opinions et la conscience du soldat Lecoin. Il veut s'en tenir au fait de la prévention. L'accusé a refusé l'obéissance ; il tombe sous le coup de l'article 218 du Code de Justice Militaire. La répression est nécessaire pour maintenir la discipline dans l'armée.

M. le Commandant Tracou s'opposa donc à l'admission de toutes circonstances atténuantes à raison de la gravité des faits, qui aurait pu être considérable si Lecoin avait eu des imitateurs, et aussi parce que l'accusé avait mûrement réfléchi avant d'accomplir son acte. Il s'opposa également à l'application de la loi de sursis, car Lecoin, loin de se repentir, recommencerait demain s'il se trouvait dans les mêmes circonstances. C'est pourquoi, au nom même de la discipline, M. le Commissaire du Gouvernement requit toute la sévérité du Conseil. La parole fut alors donnée à M. René Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris, pour présenter la défense de Lecoin. La Revue publie ci-après sa plaidoirie in extenso.

Plaidoirie de M. René Dupré.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres du Conseil,

Dans la plupart des affaires qui vous sont soumises, le premier devoir d'un défenseur doit être de vous faire connaître l'accusé que vous avez à juger. Souvent, en effet, vous le connaissez fort mal. Ce n'est pas par des pièces de procédure qu'on peut se faire une idée exacte d'un individu, et, d'autre part, à l'audience, l'accusé, troublé par l'appareil de la Justice, se révèle rarement tel qu'il est. C'est dans les longs tête-à-tête dans la cellule ou dans le parloir de la prison qu'on peut vraiment comprendre et juger un homme, non pas sur un seul fait, non pas sur quelques minutes, mais bien sur son existence entière.

Mais il est des affaires, assez rares à la vérité, où la personnalité de l'accusé disparaît d'une façon complète, où vous avez à juger, non pas un individu quelconque, mais un principe, mais une idée.

Telle est l'affaire qui vous est soumise aujourd'hui, et j'avais l'intention, tout à l'heure, en entrant à l'audience, de ne pas vous dire un mot de mon client Lecoin. Mais les réquisitions si sévères de M. le Commissaire du Gouvernement me forcent à me départir de mon mutisme.

On vous demande de prononcer une peine sévère, sans circonstances atténuantes, sans application de la loi de sursis. Eh bien, contre qui le Ministère Public vous demande-t-il de faire montre d'une pareille rigueur ? Est-ce contre un individu taré contre un repris de Justice dangereux, ou même contre un de ces mauvais soldats qui, s'ils n'ont point commis de fautes graves, se sont, par la multiplicité de leurs défaillances, privés de la bienveillance de leurs chefs et de leurs juges ?

Non, Messieurs ! On vous demande toutes les sévérités de la loi contre l'honnête homme, contre le bon soldat dont son capitaine est venu devant vous faire l'éloge. Eh bien, même si Lecoin avait commis un acte répréhensible quelconque, même s'il s'était rendu coupable de quelque délit plus grave et avilissant celui qui le commet, son passé plaiderait en sa faveur, et ses juges ne sauraient lui refuser ni les circonstances atténuantes, ni l'application de la loi de sursis.

Mais je ne peux pas insister sur ce point : cela n'est pas mon procès. Je ne veux pas rapetisser le débat.

Suite page 8

Suite de la page 7

En vous demandant l'acquittement de Lecoin, je plaide, non pas pour un homme, mais pour une idée, non pas pour défendre les droits d'un individu quelconque, mais pour faire respecter ceux plus sacrés encore de cette chose – j'allais dire quasi divine, mais en tout cas certainement supra humaine – qui s'appelle la conscience. Vous avez entendu la thèse éloquemment présentée par mon adversaire. Elle se résume, elle aussi, dans une idée : celle de l'utilité, de la nécessité, de l'intangibilité de la discipline militaire. Idée contre idée, voilà ce qui fait la grandeur du débat actuel. Nous ne venons pas devant vous discuter d'intérêts matériels plus ou moins mesquins, de personnalités plus ou moins quelconques, nous venons vous demander, en présence de deux idées qui, toutes deux, peuvent être justes et belles, de dire par votre jugement laquelle des deux, lorsqu'elles viennent à se heurter, doit avoir la prédominance sur l'autre.

Eh oui, la discipline militaire est nécessaire, et ce n'est pas moi qui y contredirai. Lorsque j'étais au régiment, c'est le propre capitaine de Lecoin – alors mon lieutenant – qui m'apprenait qu'elle faisait la force principale des armées . . . Mais cette discipline nécessaire est-elle intangible, ou, au contraire, est-il des cas où elle doit fléchir devant d'autres circonstances ? Il est indispensable de distinguer. Même les partisans les plus acharnés de la discipline absolue sont obligés de le faire, et de ne pas assimiler le refus d'obéissance devant l'ennemi, en temps de guerre, au refus d'obéissance à la caserne en temps de paix. La loi elle-même admet cette distinction, puisqu'elle punit de mort le rebelle devant l'ennemi, et qu'en temps de paix, elle vous permet, Messieurs, par le jeu des circonstances atténuantes, d'appliquer une peine de 24 heures de prison avec sursis.

D'ailleurs, il s'agit encore, dans ce dernier cas, de ce que j'appellerai un refus d'obéissance militaire, c'est-à-dire le refus de se soumettre à un ordre donné en vue du but normal de l'armée qui vous est soumise aujourd'hui. A aucun moment, Lecoin n'a songé à fuir une seule de ses obligations militaires ; mais, un jour qu'on lui commandait d'accomplir une besogne de police, il refusa de le faire parce que sa conscience s'y opposait.

Eh bien, Messieurs, je le dis hautement : lorsqu'on change le caractère de l'armée, lorsqu'au lieu de la préparer – comme vous le disait Lecoin lui-même tout à l'heure, – à courir vers les frontières, si l'ennemi venait menacer nos libertés, au lieu de la dresser comme un vivant rempart contre les agressions de l'étranger, on l'emploie à des besognes de police intérieure, mettant en face les citoyens que sont les soldats, non pas des étrangers, non pas des ennemis, mais d'autres citoyens comme eux, ayant leurs goûts, leurs mœurs, leurs pensées et leur idéal, lorsqu'on dresse face à face des individus qui pourraient être des frères, oh ! Alors, Messieurs, la discipline n'est plus cette chose intangible dont vous parlait M. le Commissaire du Gouvernement, le soldat, avant d'être soldat est un homme, et l'ordre du chef doit subir le contrôle de la conscience du subordonné.

Cette idée est tellement juste qu'il suffit de l'énoncer pour lui donner toute sa force. Et si personne ne l'avait émise avant moi, j'eus été heureux et fier de, seul, venir la défendre.

Mais, Messieurs, je n'aurai ni cette responsabilité, ni cette gloire. Je suis, en parlant comme je le fais, en bonne compagnie, et nombreux sont ceux qui soutinrent que, dans les cas semblables à l'espèce qui nous occupe aujourd'hui, la discipline doit s'incliner devant la conscience.

Nombreux, disais-je ; trop nombreux, devrais-je dire, car je ne saurais les évoquer tous, et, ne voulant pas abuser de votre bienveillante attention, je n'aurai même pas le loisir de citer les plus célèbres.

Mais il en est que je ne saurais passer sous silence. Des soldats, des officiers, esclaves et défenseurs naturels de la discipline, ont eu à résoudre le problème qui vous est posé. N'est-ce pas à la fois et mon droit et mon devoir de signaler à vos consciences quelle fut leur décision ?

Ce fut d'abord Carnot, le grand Carnot, celui qu'on a baptisé de ce beau nom d'organisateur de la Victoire, qui, à la Législative, soutint que l'obéissance du soldat avait parfois une limite et que, bien qu'absolue en face de l'ennemi, elle devenait une simple obligation de citoyen lorsqu'il s'agissait d'un devoir de police intérieure.

Et plus près de nous, Messieurs, des officiers comme vous, siégeant comme vous en Conseil de guerre, eurent à juger comme vous des hommes qui, comme Lecoin, avaient préféré désobéir à leur chef plutôt qu'à leur conscience.

Je fais allusion aux officiers qui, au moment des inventaires, préférèrent briser leur épée que d'accomplir une besogne qui blessait leurs convictions religieuses. .Les jugements de vos prédécesseurs, vous les connaissez ;

Suite page 9

Suite de la page 8
ils sont encore présents à toutes les mémoires. A Nantes, à Tours, partout où des poursuites furent intentées, des acquittements unanimes montrèrent que les juges partageaient les scrupules et approuvaient la conduite de ceux qui comparaissaient devant eux.

Et qu'on n'aille pas soutenir que l'espèce qui vous est soumise aujourd'hui n'est pas la même, et que le cas du soldat Lecoin est différent de celui des officiers des inventaires. Sans doute, ceux-là étaient officiers, celui-ci est simple soldat. Mais au point de vue qui nous occupe, est-ce que cette différence ne rend pas encore meilleure la situation de mon client ?

L'officier choisit librement sa carrière. Sans doute, il peut rêver d'un armée plus noble, dégagée de toutes ces besogne secondaires, et consacrée uniquement à son but principal : la défense du territoire.

Mais, au moment où il entre à la caserne, il sait qu'à l'heure actuelle, cet idéal qu'il désire n'est pas encore réalisé et qu'il peut se trouver normalement commandé pour accomplir des besognes de police. Si, volontairement, il accepte de servir dans ces conditions, il sait parfaitement ce à quoi il s'engage, et il doit être tenu comme complètement responsable.

Mieux encore, l'officier peut toujours démissionner à la veille du douloureux conflit qu'il prévoit. Il lui en coûtera peut-être de briser cette épée qu'il aimait tant, de s'arracher à ce devoir militaire qui faisait sa vie, mais, au moins, il évitera toute poursuite, toute sanction. S'il refuse l'obéissance, c'est qu'il veut la refuser.

Toute autre est la situation du simple soldat. Lui, n'a pas demandé à venir à la caserne ; lui, n'a pas choisi librement sa carrière ; lui, ne peut pas démissionner. C'est par la force qu'on lui fait payer le plus lourd de tous les impôts, celui qu'on a appelé l'impôt du sang, et certes, si, en cas de refus d'obéissance, l'un des deux, officier ou soldat a, à raison de son grade, une part de responsabilité plus grande, ce n'est sûrement pas le simple soldat qui l'encourt.

Verrez-vous, Messieurs, une différence entre les officiers des inventaires et le soldat Lecoin par ce fait que les croyances qui leur ont dicté un geste identique n'étaient pas les mêmes ? J'aurais honte vraiment d'insister. Si, à notre époque de liberté absolue de conscience, c'est un droit pour tout individu de discuter n'importe quelle croyance, si à ce point de vue, on peut dire qu'aucune croyance n'est respectable, – c'est également un devoir pour tout homme digne de ce nom de respecter tout individu qui, sincèrement, professe une foi désintéressée.

D'ailleurs, Messieurs, si on voulait à toute force trouver entre les deux espèces une différence, ici encore, elle serait tout à l'avantage du soldat Lecoin.

Les officiers, au moment des inventaires, devaient assurer le respect d'une loi librement votée au nom de la Nation : en refusant l'obéissance, c'est contre la loi qu'ils agissaient.

Lecoin, lui, est syndicaliste. Il croit que la solidarité populaire sera génératrice de progrès, il admire les grands mouvements ouvriers de l'heure présente, et, lorsqu'on veut essayer, pour sauvegarder des intérêts privés mal déguisés sous des prétextes d'utilité publique, de briser ces mouvements d'émancipation sociale. Lecoin se refuse à agir. Son acte est conforme au vœu même de la loi, et lui, humble syndicaliste, lui, simple soldat dans la grande armée ouvrière, comme il est simple soldat dans la vôtre, il peut se dire que, par son acte, il s'est révélé comme le fils spirituel du père du syndicalisme moderne, de Waldeck Rousseau.

Et qu'on ne fasse pas apparaître ici, comme le tentait M. le Commissaire du Gouvernement, le spectre du Sabotage et de la Révolution. A qui donc ferait-on croire, en effet, que des milliers de cheminots en grève étaient des saboteurs, alors que, pendant cette période troublée, aucun accident de personne n'a été causé par les grévistes, – ce dont tout le monde se réjouit d'ailleurs, mais ce qui montre bien la légalité de leurs revendications ?

Non ! Ne parlons pas d'ordre public dans l'espèce actuelle : c'est d'ordre gouvernemental qu'il faudrait parler ; et la chose est certes bien différente. Les soldats disséminés sur tous les chemins de fer de France, même dans les endroits où pas un employé n'était en grève, étaient là bien moins pour protéger les voies ferrées que pour protéger le Gouvernement contre les interpellations futures.

Eh bien ! Je dis que c'est prostituer l'armée que de l'employer à de pareilles besognes ; je dis que nous devrions suivre les exemples à nous donnés par des nations voisines et, pour mieux la respecter, ne jamais mêler l'armée nationale à nos conflits sociaux. C'est en dehors de nos luttes intestines qu'elle doit se tenir, celle qu'on a appelé la Grande Muette ; c'est au-dessus des partis qu'elle doit être pour nous apparaître comme une vivante émanation du pays tout entier.

Et, pour terminer, voulez-vous me permettre de vous montrer par un exemple, de matérialiser en quelque sorte et de vous faire apparaître la honte qu'on inflige à l'armée tout entière en l'employant à des besognes de police ?

Suite page 10

Suite de la page 9

L'âme même du régiment, n'est-il point vrai, c'est son drapeau ? Lorsqu'aux jours de fêtes ou aux jours de dangers, les soldats sont groupés autour de lui, ils peuvent avec fierté lire dans les plis les noms, écrits en lettres d'or, des journées glorieuses que leurs prédécesseurs ont vécues. Eh bien, si, par la pensée, nous évoquons, non plus le drapeau d'un régiment particulier, mais un drapeau imaginaire qui engloberait dans ses plis tous les autres et serait en quelque sorte celui de l'armée française tout entière, quels noms devrions-nous inscrire sur ces trois glorieuses couleurs pour rappeler les journées importantes que l'armée a vécues pendant ces dernières années ? Ah, Messieurs, je rougis ! Car ceux qui se présentent à ma mémoire, c'est : 1902, Congrégations ; 1906, Inventaires ; 1908, Villeneuve-Saint-Georges ; 1910, Grève des Cheminots ! . . .

Ma tâche est maintenant terminée. Ce fut, en vérité, un bonheur pour moi d'avoir eu à plaider cette affaire devant des juges militaires, et c'est à vos consciences de soldats que je m'adresse pour vous demander de répondre à cette question qui résume tout le débat : est-il bon, est-il juste, est-il nécessaire de mêler l'armée à toutes nos luttes, de la faire intervenir dans les conflits sociaux, de lui infliger la honte de n'être plus qu'instrument de police ?

Votre décision ne saurait être douteuse. En acquittant Lecoin, vous ne porterez pas atteinte au grand principe de la discipline, mais vous direz que vous ne voulez pas troquer votre glorieux uniforme national contre la livrée gouvernementale d'un agent de police

Reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes, Lecoin fut condamné à six mois de prison.

A LA MEMOIRE DE L'INSURRECTION DE KRONSTADT - Nestor Makhno

Le 7 mars est une journée d'affliction pour les travailleurs de la soi disante «Union des républiques Soviétiques et Socialistes», qui ont participé d'une façon ou d'une autres aux événements qui se sont déroulé ce jour là à Kronstadt. La commémoration de ce jour est aussi pénible pour les travailleurs de tous pays, car elle rappelle ce que les ouvriers et marins libres de Kronstadt exigèrent du bourreau rouge, le «Parti Communiste Russe», et de son instrument le gouvernement soviétique, en train d'assassiner la révolution russe

Kronstadt exigea de ces pendeurs étatistes la restitution de tout ce qui appartenait aux travailleurs des villes et des campagnes, en vertu du fait que c'étaient eux qui avaient accompli la révolution .Les Kronstadiens exigèrent la mise en pratique des fondements de la révolutions d'Octobre: «Elections libres des soviets, liberté de parole et de presse pour les ouvriers et paysans, les anarchistes les socialistes révolutionnaires de gauche».

Le Parti Communiste Russe vit en cela une atteinte inadmissible à sa position monopolistique dans son pays et, dissimulant son lâche visage de bourreau derrière un masque de révolutionnaire et d'amis des travailleurs, déclara contre-révolutionnaire les marins et ouvriers libres de Kronstadt, puis lança contre eux des dizaines d'argousins et d'esclaves soumis: Tchekistes, Koursantis, membres du Parti... afin de massacrer ces honnêtes combattants révolutionnaires et dont le seul tort était de s'indigner devant le mensonge et la lâcheté du Parti Communiste Russe qui piétinait les droits des travailleurs et de la révolution. Il est difficile d'évaluer les pertes des défenseurs de Kronstadt et la masse aveugle de l'Armée Rouge, mais il est néanmoins certain qu'il y aie eu plus de dix milles morts. Pour la plupart, ce furent des ouvriers et des paysans, ceux-là même dont le Partit du mensonge s'était le plus servi pour s'emparer du pouvoir, en les dupant des promesses d'un avenir meilleur. il s'en était servi pendant des années uniquement pour ces propres intérêts de parti, afin de développer et de perfectionner sa domination toute puissante sur la vie économique et politique du pays

Ainsi comprise, la journée du 7 mars doit apparaître comme un moment douloureusement ressenti par les travailleurs de tous pays. Ce jour-là, ce n'est pas seulement chez les seuls travailleurs russes qui doivent revivre le souvenir pénible des révolutionnaires de Kronstadt ayant péri dans la lutte et des rescapés qui pourrissent dans les geôles bolcheviques. Mais ce n'est pas avec des gémissements que l'on résoudra la question: en dehors de la commémoration du 7 mars, les travailleurs de tous pays doivent organiser partout, tant sur les forfaits accomplis par le Parti Communiste Russe à Kronstadt, contre le ouvriers et marins révolutionnaires, que pour la libération des survivants encadenassés dans les prisons bolchéviques et enfermés dans les camps de concentrations de Finlande

Extraits de Dielo trouda, n°10, mars 1926, pp.3-4.

L'Europe de la fidélité Albert Camus

Les démocraties de l'Ouest se font apparemment une tradition de trahir leurs amis ; les régimes de l'Est se créent une obligation de les dévorer. . Entre les deux, nous avons à faire une Europe qui ne ni celle des menteurs ni celle des esclaves.

Car il faut faire sans doute une Europe, on a raison de nous le dire au Sénat américain. Simplement, nous ne voulons pas de n'importe quelle Europe. Accepter de bâtir une Europe avec les généraux criminels de l'Allemagne et le général rebelle Franco serait accepter l'Europe des renégats. Et après tout, si c'est cette Europe -là que veulent les démocraties de l'Ouest, il leur était facile de l'avoir. Hitler a tenté de la bâtir, y a presque réussi ; il suffisait de se mettre à genoux, et l'Europe idéale aurait été bâtie sur les os et les cendres des hommes libres assassinés. Les hommes d'Occident n'ont pas voulu cela. Ils ont lutté, de 1936 à 1945, et des millions sont morts ou ont agonisé dans la nuit des prisons, pour que l'Europe et sa culture restent un espoir et gardent un sens. Si certains ont oublié cela aujourd'hui, nous ne l'avons pas oublié. L'Europe est d'abord une fidélité. C'est pourquoi nous sommes ici ce soir. Si j'en crois les journaux franquistes, le maréchal Pétain appelait Franco l'épée la plus claire de l'Europe. Ce sont des politesses militaires, qui ne tirent pas à conséquence. Mais, précisément, nous ne voulons pas d'une Europe défendue par cette sorte d'épée. Le serviteur des grands nazis, Serrano Suner, vient aussi d'écrire un article où il réclame une Europe aristocratique. Je n'ai rien contre l'aristocratie. Je crois au contraire que le problème qui se pose à la civilisation européenne est la création de nouvelles élites, les siennes ayant été déshonorées? Mais l'aristocratie de Suner ressemble trop aux seigneurs de Hitler. C'est l'aristocratie d'un gang, la royauté du crime, la cruelle seigneurie de la médiocrité.

Je ne connais pour moi que deux sortes d'aristocraties, qui sont celles de l'intelligence et du travail. Elles sont opprimées, insultées, ou utilisées cyniquement, dans le monde d'aujourd'hui, par une race de valets et de fonctionnaires aux ordres de la puissance.

Libérées et réconciliées, réconciliées surtout, elles feront la seule Europe qui puisse durer ; non pas celle du travail forcé et de l'intelligence asservie à la doctrine, ni celle, où nous vivons, de l'hypocrisie et de la morale des boutiquiers, mais l'Europe vivante des communes et des syndicats, qui préparera la renaissance que nous attendons. Dans cet immense effort, ma conviction est que nous ne pouvons nous passer de l'Espagne.

L'Europe n'est devenue, en effet, cette terre inhumaine où tout le monde parle pourtant d'humanisme, ce campement d'esclaves et ce monde d'ombres et de ruines, que parce qu'elle s'est livrée sans pudeur aux doctrines les plus démesurées, qu'elle a rêvé d'être une terre de dieux et qu'elle a choisi, pour diviniser l'homme, d'asservir tous les hommes aux moyens de la puissance. Les philosophies du Nord l'ont aidée et conseillée dans cette belle entreprise. Et aujourd'hui, dans l'Europe de Nietzsche, de Hegel et de Marx, nous recueillons les fruits de cette folie. Si l'homme est devenu Dieu, on est bien obligé de dire qu'il est devenu peu de chose ; ce dieu a une face d'ilote ou de procureur. Jamais dieux si mesquins n'ont régné sur le monde. Qui s'étonnerait, les voyant à la première page des journaux ou sur les écrans de nos cinémas, que leurs Églises soient d'abord des polices ?

L'Europe n'a jamais été grande que dans la tension qu'elle a su introduire entre ses peuples, ses valeurs, ses doctrines. Elle est cet équilibre et cette tension, ou elle n'est rien. Dès qu'elle y a renoncé, et choisi de faire régner, par la violence, l'unité abstraite d'une doctrine, elle a dépéri, elle est devenue cette mère épuisée qui ne donne plus naissance qu'à des créatures avares et haineuses.

Suite Page 13

Suite de la Page 12

Et peut-être est-il juste que ces créatures en viennent à se jeter les unes sur les autres pour trouver enfin une paix impossible dans une mort désespérée. Mais notre tâche, et notre rôle à tous, n'est pas de servir cette terrible justice. Elle est de recréer une justice plus modeste dans une Europe renaissante, de renoncer pas conséquent aux doctrines qui prétendent tout sacrifier à l'histoire, à la raison et à la puissance. Et pour cela, il nous faut retrouver le chemin du monde, équilibrer l'homme par la nature, le mal par la beauté, la justice par la compassion. Il nous faut renaître enfin dans la dure tension attentive qui fait les sociétés fécondes. C'est ici que l'Espagne doit nous aider.

Comment se passer en effet de cette culture espagnole où jamais, pas une seule fois, en des siècles d'histoire, la chair et le cri de l'homme n'ont été sacrifiés à l'idée pure, qui a su donner au monde, en même temps, don Juan et don Quichotte, les plus hautes images de la sensualité et du mysticisme, qui, dans ces créations les plus folles, ne se sépare pas du réalisme quotidien, culture complète enfin, qui couvre de sa force créatrice l'univers entier, du soleil à la nuit. C'est cette culture qui peut nous aider à refaire une Europe qui n'exclura rien du monde, ni ne mutilera rien de l'homme. Aujourd'hui encore, elle contribue à nourrir, en partie, notre espérance. Et dans le temps même où cette culture était bâillonnée en Espagne, elle donnait encore son sang, le meilleur, à cette Europe et à cette espérance. Les morts espagnols des camps allemands, des Glières, de la division Leclerc et les 25.000 tués dans les déserts de Libye, étaient cette culture et cette Europe. C'est à eux que nous sommes fidèles. Et s'ils peuvent revivre quelque part, aujourd'hui, dans leurs pays, c'est au milieu de ces étudiants et de ces ouvriers de Barcelone qui viennent de dire au monde étonné que la véritable Espagne n'est pas morte et qu'elle réclame de nouveau sa place.

Mais si l'Europe de demain ne peut se passer de l'Espagne, elle ne peut, non plus, pour les mêmes raisons, se faire avec l'Espagne de Franco. L'Europe est une expression contrastée, elle ne peut s'accommoder de doctrines assez sottes et assez féroces pour interdire tout autre expression que la leur. Dans le même temps où, il y a quelques mois, un ministre espagnol faisait le vœu que les élites de France et d'Espagne s'interpénètrent davantage, sa censure interdisait Anouilh et Marcel Aymé. Ces écrivains n'ayant jamais passé pour d'implacables révolutionnaires, on devine ce qui peut pénétrer en Espagne de Sartre, de Malraux, ou de Gide. Quant à nous, nous consentons volontiers à lire M. Benavente. Ce sont les livres de M. Benavente qui ne se laissent pas lire, voilà tout. De récents articles franquistes ont prétendu que la censure avait été assouplie. Après examen des textes, on peut se rassurer. L'assouplissement se résume à affirmer que tout est permis, sauf ce qui est défendu. Franco qui s'inspire volontiers d'un de nos grands écrivains, je veux dire Joseph Prudhomme, a déclaré que « l'Espagne de l'Alcazar de Tolède était attachée à la chaire de Saint-Pierre ». Mais il censure la page lui-même quand le pape plaide pour la liberté de la presse. Dans l'Europe qui est la nôtre, le pape a le droit de parler, comme aussi ceux qui pensent que le pape use mal de ce droit. L'Europe que nous voulons est aussi un ordre. Et quand n'importe qui peut arrêter n'importe qui, quand la délation est encouragée, quand les femmes enceintes dans les prisons sont généreusement dispensées de travail, mais au neuvième mois seulement, alors nous sommes dans le désordre, et Franco prouve au monde entier qu'il est bien plus dangereux anarchiste que nos amis de la C.N.T. qui, eux, veulent un ordre. Et le désordre est à son comble, pour moi du moins, dans cette hideuse confusion où la religion est mêlée aux exécutions et où le prêtre se profile derrière le bourreau. Les ordres d'exécution se terminent en Espagne franquiste par ce souhait pieux adressé au directeur de la prison : « Que Dieu vous assure longue vie ». On fait souscrire aussi, aux prisonniers, des abonnements à l'hebdomadaire « Rédemption ». Cette Europe où Dieu est réservé à l'usage particulier des directeurs de prison, est-ce la civilisation pour laquelle nous devons combattre et mourir ? Non ! Il y a, par bonheur, une rédemption à laquelle on ne s'abonne pas et qui réside dans le jugement des hommes libres. S'il y a un Christ en Espagne, il est dans les prisons en effet, mais sur le bat-flanc des cellules, il est avec les catholiques qui refusent la communion parce que le prêtre bourreau l'a rendue obligatoire dans certaines prisons. Ceux-là sont nos frères, et les fils de la libre Europe.

Suite Page 14

uite de la Page 13

J'ai lu en même temps qu'un pèlerin catholique d'Amérique, reçu par Franco, l'avait trouvé « extraordinairement intelligent ». Un pèlerin est toujours enthousiaste. Il ne veut pas s'être dérangé pour rien. Mais enfin, je trouve la phrase de Franco et celle du pèlerin légèrement incompatibles. Et ma conviction que la culture et l'Espagne officielle d'aujourd'hui n'ont que des rapports de politesse s'affirme lorsque je lis que « Franco doit trancher avec son épée les nœuds gordiens de problèmes séculaires dont la solution était réservée à son génie », ou encore qu'« il semble que Dieu ait placé le destin de Franco sous le signe de ces apparitions fulgurantes en détachant cette tête auréolée sur l'horizon de notre siècle ». Non, l'idolâtrie n'est pas la culture. La culture, elle du moins, meurt du ridicule. Franco enfin, exigeant sa place dans le concert des nations et réclamant le droit (que nous réclamons avec lui) pour l'Espagne d'avoir le gouvernement qui lui plaît, résume sa doctrine en cette formule, sur laquelle je ne cesse pas, vous le comprendrez, de réfléchir : « Ce n'est pas que nous marchions dans une direction différente...C'est que nous marchons plus vite que les autres et que nous sommes déjà sur le chemin du retour alors que les autres marchent encore vert le but ». Cette métaphore hardie suffit, en effet à tout expliquer et à justifier que, pour notre culture, nous préférions l'Europe d'Unamuno à celle de M. Rocamora.

Notre Europe enfin, et cela résume tout, ne peut se passer de la paix. L'Espagne de Franco, elle, ne vit et ne survit que parce que la guerre nous menace tandis que la République espagnole se renforce chaque fois que la paix voit grandir ses chances. Si l'Europe, pour exister, doit passer par la guerre, elle sera l'Europe des polices et des ruines. Et l'on comprend alors que Franco soit jugé indispensable, en raison de l'absence malencontreuse de Hitler et de Mussolini. C'est bien ainsi qu'en ont jugé ceux qui se font de l'Europe une idée qui nous fait horreur. Franco a été jugé sévèrement jusqu'au moment où l'on s'est avisé qu'il avait trente divisions. C'est alors qu'il est entré dans la vérité. On a refait à son usage le mot de Pascal qui est devenu : « erreur en deçà de la trentième division, vérité au-delà ». Dans ces conditions, pourquoi faire la guerre à la Russie ? Elle est plus vraie que la vérité puisqu'elle a 174 divisions. Mais elle est l'ennemie et tout est bon qui peut la combattre. Pour triompher, il faut d'abord trahir la vérité. Eh bien ! C'est le moment de dire que l'Europe que nous voulons ne sera jamais celle où la justice d'une cause s'évalue au nombre de ses canons. Il y a déjà de la stupidité à calculer la force d'une armée sur le nombre de ses officiers. A ce compte, l'armée espagnole est, en effet, la plus forte du monde. Mais elle est aussi la plus faible. Il faut être un penseur du State Department pour imaginer que le peuple espagnol se battra au nom d'une liberté qu'il n'a pas. Mais la stupidité n'est rien. Ce qui est plus grave, c'est la trahison d'une cause sacrée, celle de la seule Europe dont nous voulions. En signant la reprise des relations avec Franco, l'Amérique officielle et ses alliés ont signé la rupture avec une certaine Europe qui est la nôtre – et que nous continuerons à défendre et à servir ensemble. Et nous ne la servirons bien qu'en nous distinguant justement de tous ceux qui n'ont plus aucun droit moral de la servir, de ceux qui, à la faveur d'une provocation policière, laissent chez nous torturer des militants irréprochables de la C.N.T. comme José Peirats, de ceux qui laissent truquer les élections algériennes, de ceux aussi qui se lavent les mains du sang des fusillés de Prague et qui insultent les prisonniers concentrationnaires des camps russes. Ceux-là s 'enlèvent le droit de parler de l'Europe et de dénoncer Franco. Qui parlera alors ? Qui le dénoncera ? Amis espagnols, la réponse est simple : la voix tranquille de la fidélité. Mais la fidélité est solitaire ? Non, nous sommes de par le monde des millions de fidèles qui préparons le jour de la réunion. 300.000 Barcelonais viennent de vous le crier. C'est à nous de nous unir, de ne rien faire qui puisse nous séparer. Oui, unissons-nous seulement, et unissez-vous, je vous en supplie. L'Espagne de l'exil a ici sa justification, dans cette union enfin réalisée, dans cette lutte patiente et inflexible. Un jour viendra où l'Europe triomphera de ses misères et de ses crimes, où elle revivra enfin.

Mais ce jour sera exactement le même, voilà ce que j'ai voulu vous dire, que celui où l'Espagne de la fidélité, venue des quatre coins du monde, se regroupera au sommet des Pyrénées, et verra s'étendre, devant elle, la vieille terre blessée que tant d'entre vous ont attendue en vain, et qui vous attend silencieusement depuis si longtemps. Ce jour-là, nous autres Européens, retrouverons avec vous une patrie de plus.

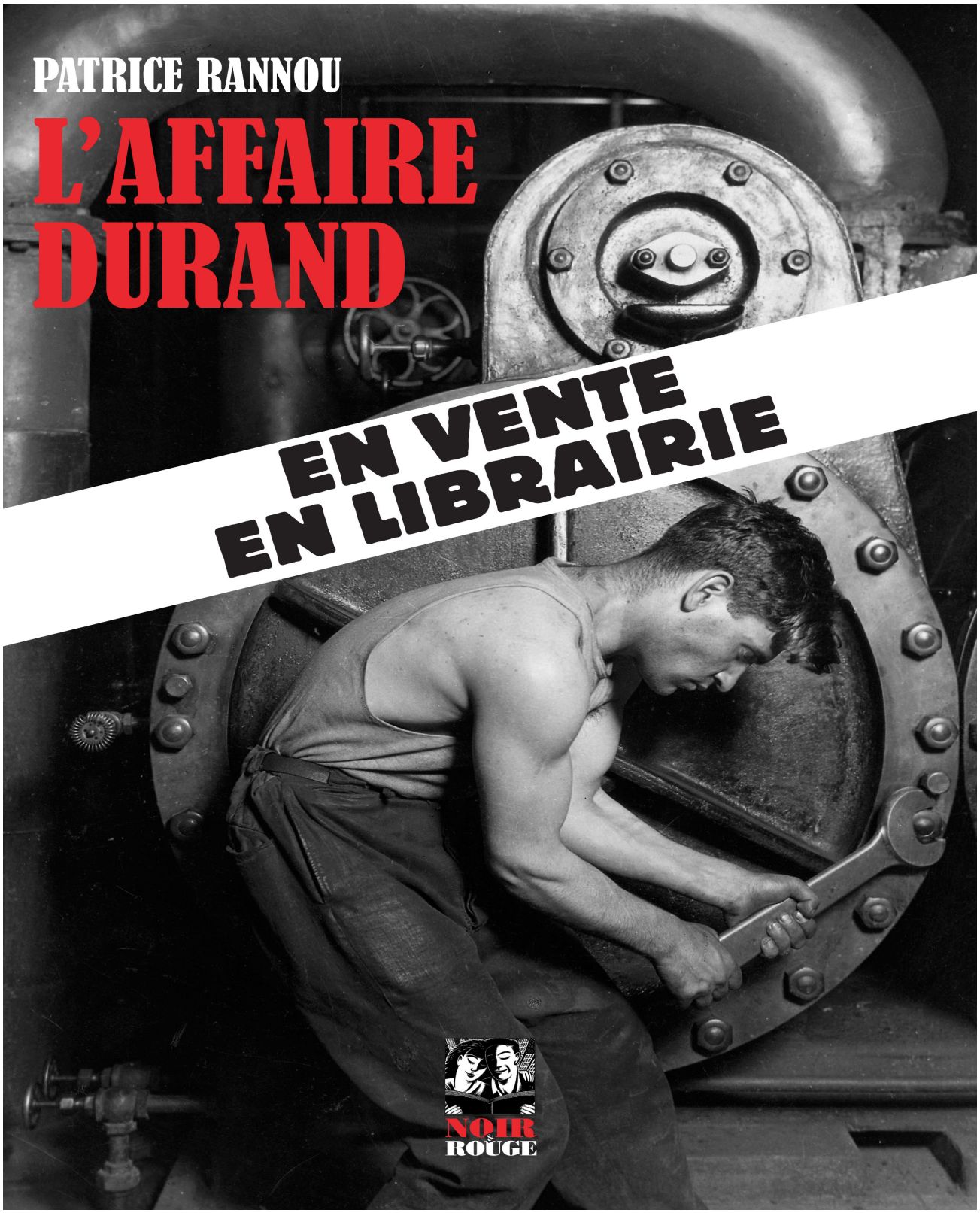

L'Affaire Durand ! Vous avez aimé la brochure sur Durand, vous adorerez le dernier livre paru sur « L'Affaire Durand », aux Editions Noir et Rouge.

Le Libertaire
Internet : -http://le-libertaire.net/
E-Mail : julesdurand.lehavre@gmail.com
Directeur de la Publication : Olivier Lenourry
Numéro de commission paritaire en cours

A VOS PLUMES !

Le libertaire accueille amicalement l'apport aertistique , les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices
Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail julesdurand.lehavre@gmail.com